

ISSN 0750-7040

catalogue afnor 1984

AFNOR
TOUR EUROPE CEDEX 7
92080 PARIS LA DEFENSE



SOMMAIRE

	Page
Barèmes	2
Conditions de vente	3
Votre commande	4
La réception	5
Le bon de commande	6
La normalisation en bref	9
Pour obtenir les normes françaises	12
Pour les avoir de façon régulière, pour vous documenter	13
Pour faciliter vos exportations, pour profiter de la normalisation	14
Collections de normes françaises à la disposition du public	15



Y089154

Services de l'Afnor :

• Service d'envoi automatique des normes françaises et projets de normes	18
• Service des normes françaises sur microfiches	19
• Service des normes étrangères et internationales	20
• L'information directe	22
• Noriane	23
• Norex	24
• Adhésion	26
• Revue Enjeux	27
• Stages	28
• Marque Nationale NF	29
• Où s'adresser à l'Afnor	31

Répertoire des produits

• Recueils de normes françaises	33
• Recueils de normes ISO	55
• Ouvrages techniques	57
• Ouvrages pédagogiques	62
• Publications	63
• Documents annexes aux normes	64
• Produits documentaires	65
• Stages	66
• Produits microformes	69
• Catalogue Norex	71

Répertoire des normes françaises

• Avertissement	74
• Normes « EN »	75
• Normes françaises	77
• Liste des annulations	527

Index alphabétique	537
--------------------------	-----

Liste des annonceurs	575
----------------------------	-----

Bureaux de normalisation

La liste des Bureaux de Normalisation agréés n'a pu être établie, le décret fixant le nouveau statut de la Normalisation n'étant pas publié à la date d'édition du présent catalogue.

Barèmes

Prix en notre magasin au 31 décembre 1983 sous réserves de modifications (barèmes 1984 en cours de fixation)

Normes françaises

Groupe de prix	Prix HT	Groupe de prix	Prix HT
01	29	11	249
02	56	12	274
03	78	13	300
04	104	14	331
05	124	15	348
06	148	16	366
07	170	17	383
08	186	18	403
09	206	19	425
10	226	20	444

Recueils de normes

Groupe de prix	Prix HT	Groupe de prix	Prix HT	Groupe de prix	Prix HT	Groupe de prix	Prix HT
104	75	116	170	128	400	140	890
105	80	117	180	129	420	141	905
106	90	118	200	130	450	142	1 020
107	95	119	220	131	480	143	1 080
108	100	120	230	132	520	144	1 170
109	110	121	250	133	550	145	1 250
110	120	122	260	134	600	146	1 340
111	120	123	280	135	630	147	1 430
112	130	124	300	136	680	148	1 530
113	140	125	320	137	730	149	1 640
114	150	126	350	138	780	150	1 750
115	160	127	370	139	830		

Documents Techniques Unifiés (D.T.U.)

Groupe de prix	Prix HT	Groupe de prix	Prix HT
51	19,63	54	107,48
52	37,38	55	149,53
53	60,75	56	214,95

conditions de vente

Prix des normes

Pour chaque norme répertoriée dans le catalogue, le groupe de prix indiqué correspond au tarif ci-contre.

Exceptionnellement, pour certains documents, le prix apparaît en clair à la suite du titre.

Pour le prix et les conditions de vente des normes françaises à l'étranger, se renseigner auprès de l'institut national de normalisation intéressé.

Service d'envoi automatique de normes françaises et internationales ISO

Dans le but d'assurer la mise à jour systématique de collections complètes ou partielles de normes, l'Afnor met à votre disposition son service d'envoi automatique de normes et projets de norme.

Il permet de recevoir, au fur et à mesure de leur publication, toutes les normes nouvelles, révisées ou en projet, dans les classes ou sous-classes demandées.

Chaque envoi est accompagné de la facture correspondante et bénéficie d'une remise de 20 %.

Service des normes françaises sur microfiches (page 19)

Prix des recueils et documents annexes (pages 33 à 72)

Remises

a) Remise adhérents de l'Afnor

Une remise de 15 % est accordée aux membres de l'Association à jour de leur cotisation de l'année en cours. Cette remise est calculée sur l'ensemble de leurs achats et versée en fin d'exercice.

b) Remise par quantités

Sur tout achat portant sur 5 exemplaires, ou plus, d'une même norme française ou d'un même recueil de normes françaises, les remises suivantes seront consenties :

- de 5 à 24 exemplaires : 20 % du prix catalogue
- de 25 à 99 exemplaires : 25 % du prix catalogue
- à partir de 100 exemplaires : prix spécial sur demande.

c) Remise « envoi automatique des normes »

Une remise de 20 % est appliquée sur les factures correspondant à chaque envoi de normes nouvelles.

d) Enseignement

Prix spécial sur demande.

Modalités de facturation

La facture, adressée en deux exemplaires, comprend dans l'ordre les éléments suivants :

- 1) Prix de base : prix catalogue, hors taxes (HT) ;
- 2) Déduction des remises éventuelles ;
- 3) TVA au taux général de 18,6 % pour les ventes en France (TVA acquittée sur les débits).

Le taux réduit de 7 % (livres) est appliqué aux recueils de normes.

Nota : Les envois sont effectués franco de port et d'emballage. Des frais de préparation seront facturés en cas d'envoi par retour et par exprès (forfait de 35,00 F, HT) ou par avion demandé par le client.

Expédition des normes

L'expédition est assurée au régime « envoi non urgent » en France, ou « imprimé » à l'étranger. Les envois importants seront expédiés par colis postal ou par transporteur.

Les commandes relatives à des documents momentanément indisponibles sont maintenues en instance.

Règlement des factures

Les prix facturés s'entendent pour paiement comptant.

Les factures sont à régler à réception, par chèque bancaire, postal (3 volets) ou par virement à notre compte bancaire (Crédit Commercial de France, compte 092 200 0180). Dans tous les cas, rappeler le numéro de facture lors du règlement (joindre le talon détachable de la facture).

Retour de documents

Toute vente est ferme et définitive. Aucune norme n'est adressée pour simple consultation.

Toute demande de retour ne sera prise en considération que si elle est formulée dans les 15 jours suivant la date de la facture correspondante et dans les deux cas ci-dessous :

- documents arrivés détériorés ou incomplets ;
- erreurs de nos services dans l'envoi des documents.

Votre commande : comment la passer ?

Vous pouvez nous écrire

Adresser votre commande à :

afnor - Service Ventes
Tour Europe - Cedex 7
92080 Paris la Défense

**Vous pouvez nous téléxer à l'indicatif
« afnor 611974 F » ou utiliser la télécopie
en appelant le 16 (1) 774-84-90**

**Vous pouvez nous rendre visite
à notre bureau de vente,
de 9 h à 16 h 30, situé :
Tour Europe - 1^{er} sous-sol
Paris la Défense.**

Dans tous les cas, indiquez-nous

*En cas de difficultés, n'hésitez pas à téléphoner ou téléxer à
notre service ventes (téléphone : PARIS (1) 778-13-26,
postes 4377 à 4379 ou télex Afnor 611974F).*

*Pour une information sur les prix, une demande écrite est
préférable afin d'éviter tout malentendu.*

De préférence en rédigeant votre ordre sur un bon de commande Afnor personnalisé (si vous n'en détenez pas, utiliser le bon joint dans ce catalogue).

Ce bon peut être utilisé seul ou conjointement à vos propres imprimés si vos procédures d'achats exigent leur emploi. Il permettra un traitement privilégié de votre ordre.

Faites-le avant 14 h pour une expédition dans les 24 heures des articles disponibles en stock.

La commande par télex ou télécopie se suffit à elle-même : il n'est ni nécessaire ni utile de la régulariser par un bon de commande officiel. Si vous y êtes contraints par vos procédures d'achats, veuillez attendre la livraison afin de mentionner le code client et le numéro de facture correspondants sur votre ordre officiel.

Accès voiture : Boulevard circulaire de la Défense
(particulière) file de droite (aussitôt après le Pont de Neuilly)
accès « la Défense 2 »
parking « Les Corolles » (payant).

Accès taxi : Boulevard circulaire
file de gauche
accès « la Défense 4 » suivre le fléchage marron « livraisons-taxis la Défense 2 » jusqu'à la Tour Europe, place des Corolles.

Accès RER : Ligne A - Station la Défense
sortie B
sur le parvis suivez le fléchage marron « la Défense 2 » puis Tour Europe

Accès autobus : Ligne 174 - Arrêt « Place des Reflets »
suivre le fléchage marron « Tour Europe »

Accès SNCF : Ligne gare Saint-Lazare - Arrêt la Défense

● Votre numéro d'adhérent ou de compte client à l'Afnor en même temps que les adresses postale et géographique de livraison et de facturation.

Ces mentions figurent sur les bons de commande Afnor personnalisés. Le numéro d'adhérent ou de compte client permet l'application automatique de vos remises (adhérent, enseignement, ...). Il correspond à l'adresse usuelle de livraison et facturation : en cas de modification, précisez-nous, sur le bon de commande, son caractère permanent ou passager.

● Le code article des documents ou services, et le nombre d'exemplaires, que vous désirez.

Ce code article est détaillé dans le présent catalogue pour les documents et services propres à l'Afnor. Dans les autres cas (normes étrangères par exemple), mentionnez en priorité le numéro d'identification (monogramme et indice), sinon précisez l'éditeur et le titre. Dans le cas d'articles vendus par lot (par exemple certificats de travail, cahiers des clauses conformes à NF P 03-001), notez le nombre de lots (et non le nombre d'articles).

La réception

L'expédition des articles

● est assurée en règle générale dans les 24 ou 48 heures après réception de votre commande en nos bureaux, pour les articles répertoriés dans le présent catalogue.

Des envois « par retour et en exprès » peuvent être effectués sur demande (voir les conditions de vente pour le montant des frais correspondants).

Dans le cas d'articles non catalogués et non stockés, notamment certaines normes étrangères, les délais d'approvisionnement peuvent être importants.

Un service expérimental de diffusion par télécopie fonctionnera en 1984. Prendre contact avec nos services pour en obtenir les conditions.

● est effectuée par voie postale, en régime « envoi non urgent » en France, « imprimé » à l'étranger. Les envois d'un poids supérieur à 3 kg sont assurés par colis postal ou transporteur.

● est conjointe à la facturation : la facture (un original et deux duplicata) est insérée dans l'emballage même des articles, ainsi que votre éventuel double de commande ou accusé de réception. Il n'est pas émis de bordereau de livraison. La facture détaille non seulement les documents livrés, mais également les motifs de non livraison ou de remplacement.

Dans le cas d'adresses de livraison et facturation distinctes, l'original et un duplicata sont expédiés à l'adresse de facturation, le deuxième duplicata est joint à l'envoi des articles.

L'accusé de réception

Un accusé de réception de commande, sur carte postale, est adressé dans le cas où le délai de livraison est supérieur à la semaine.

Les délais de livraison qui y sont mentionnés sont simplement indicatifs, la livraison dépendant alors d'aléas extérieurs à l'Afnor : normes françaises en cours d'homologation ministérielle, normes étrangères soumises à des impératifs postaux, administratifs.

Le remplacement d'article

Sauf demande expresse, l'Afnor adresse les seuls textes en vigueur. Toute commande d'un article annulé et remplacé, est automatiquement modifiée en conséquence.

Pour obtenir l'édition annulée d'un document français, il est nécessaire de préciser à la fois son indice, la date d'édition souhaitée (ou l'édition en vigueur à telle date) et son caractère de texte annulé. Cette dernière mention est nécessaire pour nous confirmer que la commande est établie en connaissance de cause.

L'indisponibilité de documents

Elle peut être :

- temporaire (par exemple norme à l'impression, norme étrangère en commande),
- permanente ou de longue durée (norme en cours d'élaboration, norme annulée et non remplacée, document inconnu ...).

Dans les deux cas, l'Afnor signale le motif de non-disponibilité, la livraison ou la non-livraison ultérieure, et ceci soit sur un accusé de réception soit sur la facture.

Dans le cas d'indisponibilité temporaire, la commande est maintenue en instance et honorée dès sortie de presse.

Comment utiliser ces bons

Emplacement pour votre signature ou cachet

Il vous suffit de nous retourner le bon de commande ci-contre, dûment complété.



TOUR EUROPE CÉDEX 7 - 92080 PARIS LA DÉFENSE
TÉL. : PARIS (1) 778.13.26
Postes 4377 à 4379
Télex : 611974 AFNOR COURBEVOIE

bon de commande

ADRESSE FACTURATION

ADRESSE EXPÉDITION

CODE CLIENT

CODE APE

Merci de nous indiquer sur ce bon les modifications éventuelles de l'adressage et votre code APE

Commande les documents ci-dessous

ORIGINE :

RÉFÉRENCE DE COMMANDE A RAPPELER SUR LA FACTURE ▶

TITRE DU DOCUMENT	INDICE DU DOCUMENT	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE HT	TAUX DE T.V.A.
-------------------	--------------------	----------	------------------	----------------

VOS COMMENTAIRES

CACHET OU SIGNATURE DU CLIENT

Désire recevoir un carnet
de bons de commande personnalisés



service ventes
tour europe - cedex 7

92080 paris la défense

Modalités de facturation

La facture, adressée en 2 exemplaires, comprend dans l'ordre les éléments suivants :

- 1 Prix de base - prix catalogue hors taxe (H.T.) ;
- 2 Déduction des remises éventuelles ;
- 3 TVA au taux général de 18,6 % pour les ventes en France (TVA acquittée sur les débits).
Le taux réduit de 7 % (livres) est appliqué aux recueils de normes.

NOTA - Des frais de préparation seront facturés dans le cas de distribution par porteur spécial ou d'envoi par avion demandé par le client.

Expédition des normes

L'expédition est assurée au régime « envoi non urgent » en France, ou imprimé à l'étranger. Les envois importants sont expédiés par colis postal ou par transporteur.
Les commandes relatives à des documents momentanément indisponibles sont maintenues en instance.

Règlement des factures

Les prix facturés s'entendent pour paiement comptant.

Les factures sont à régler à réception, par chèque bancaire, postal (3 volets), par virement à notre compte bancaire n° 092 200 0180 ou à notre CCP n° 894-71 G-PARIS. Dans tous les cas, rappeler le numéro de facture lors du règlement (joindre le talon détachable de la facture).

Retour de documents

Toute vente est ferme et définitive. Aucun document n'est adressé pour simple consultation.

Toute demande de retour ne sera prise en considération que si elle est formulée dans les quinze jours suivant la date de la facture correspondante et dans les deux cas ci-dessous :

- documents arrivés détériorés ou incomplets.
- erreurs de nos services dans l'envoi des documents.

La normalisation en bref...

Les normes françaises

La collection des normes françaises est la troisième au monde après celles de l'Allemagne et des États-Unis. Elle compte aujourd'hui plus de 12 000 documents, élaborés à l'Afnor ou dans les Bureaux de normalisation, dans des commissions de normalisation, en concertation avec les différents partenaires socio-économiques concernés : fabricants, distributeurs, experts de différentes spécialités, représentants des pouvoirs publics, utilisateurs et consommateurs...

Les normes s'appliquent à tous les secteurs de l'activité économique

Le champ d'application des normes couvre l'ensemble de l'activité économique française : mécanique, électricité, génie industriel, agriculture, bâtiment, énergie, économie domestique, transports, santé, informatique, etc.

À côté de normes spécifiant des définitions, des dimensions, des méthodes d'essais, des caractéristiques physiques, chimiques ou biologiques de matériaux ou de produits, on trouve aussi des documents portant sur des recommandations pour la gestion de la qualité, la fiabilité, la maintenabilité,

le service après-vente, des guides pour la rédaction des cahiers des charges pour la passation de marchés ou pour l'automatisation des opérations de gestion des entreprises par exemple. L'élaboration des normes s'insère aujourd'hui dans de véritables programmes qui tendent à « couvrir » l'ensemble d'une branche d'activité ou d'une filière donnée, assurant par là-même à notre collection nationale un impact plus profond.

Chaque année, environ 1 000 normes nouvelles sont établies ou révisées, pour tenir compte de l'évolution des techniques, des conditions économiques nouvelles ou des grandes orientations nationales jugées prioritaires par les pouvoirs publics.

La norme n'est pas un règlement

En France, comme dans la plupart des grands pays industrialisés occidentaux, les normes établies par voie de consensus ne sont généralement pas d'application obligatoire (à l'exception d'environ 300 d'entre elles rendues obligatoires par les pouvoirs publics essentiellement parce qu'elles touchent à la sécurité des produits).

L'utilité des normes

D'une manière générale, les normes ne sont pas réservées à une catégorie particulière d'utilisateurs. Les entreprises comme les consommateurs, les pouvoirs publics comme les organismes professionnels, les distributeurs comme les acheteurs, sont concernés par les normes.

Pour les entreprises : rationalisation de la production et compétitivité des produits.

Compétitivité sur les marchés intérieurs et extérieurs, sécurité pour les consommateurs, économies de matières premières et d'énergie, tels sont les enjeux de la normalisation pour l'entreprise.

Levier de développement industriel.

Dans certains secteurs, la normalisation est une condition de l'activité elle-même : les matériels électriques ou mécaniques doivent avoir des dimensions harmonisées sous peine d'être inutilisables ; les garanties offertes par les assurances dans le bâtiment ont pour condition le respect des

règles de l'art, dont les documents normatifs constituent une codification. L'essor de certaines branches s'est appuyé sur la normalisation lorsque celle-ci permettait un allongement des séries par la suppression des variétés inutiles et la réduction correspondante des coûts.

Outil de la promotion des produits.

Aujourd'hui, on normalise non seulement des produits, mais aussi des procédures. L'établissement industriel qui emploie ces méthodes peut réduire ses coûts de production : diminution des investissements pour la conception des produits, mise au point rapide et plus sûre du contrôle qualité, meilleure connaissance des matériaux, simplification des processus, etc. Sur le marché intérieur, la normalisation contribue à la promotion des ventes puisqu'elle fournit aux vendeurs des arguments commerciaux et à l'acheteur des garanties correspondantes (conformité du produit à un document de référence de valeur reconnue, qualité et fiabilité du produit, interchangeabilité des pièces, rapidité et coût réduit de la maintenance).

Pour les pouvoirs publics : régulation du marché et gestion des ressources nationales.

Instrument d'une politique industrielle globale.

Les pouvoirs publics trouvent dans la normalisation un outil bien adapté à la mise en œuvre d'une politique économique et industrielle globale. Fondée sur le dialogue et le consensus, la normalisation est l'outil d'une politique économique qui fait appel à la responsabilité collective des acteurs économiques eux-mêmes : elle met à la disposition de la réglementation technique les références technologiques sur lesquelles celle-ci pourra s'appuyer, la rendant ainsi relativement moins lourde et moins rigide dans son application et son évolution.

Soutien à l'innovation technologique

La normalisation joue également un rôle dans l'accompagnement du progrès et de l'innovation techniques, en intégrant sans cesse les spécifications technologiques nouvelles et en les mettant à la disposition des utilisateurs professionnels. Elle favorise ainsi l'accès au savoir technique et aide à sa mise en œuvre.

Les pouvoirs publics, en facilitant aux industriels l'accès aux données techniques des marchés qu'ils souhaitent attaquer et en les incitant à utiliser le savoir contenu dans les normes, les aident à affermir leur présence sur les marchés internationaux.

Prise en compte des préoccupations d'intérêt national.

La normalisation est aussi précieuse pour gérer au mieux les ressources de la communauté nationale. Elle constitue un outil dont l'importance s'est accrue ces dernières années pour les économies de matières premières et d'énergie, la préservation de l'environnement, la sécurité du travail, etc.

La dimension internationale de la normalisation

L'internationalisation des échanges et la nécessité d'une harmonisation des données techniques de ceux-ci ont poussé les différents pays à construire une normalisation à l'échelle du monde.

L'ISO, une organisation mondiale regroupant 90 pays.

C'est au sein de l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO), et de la Commission Électrotechnique Internationale (CEI) pour les normes d'électricité, que se fait la normalisation internationale.

L'ISO a élaboré à ce jour, plus de 5 000 normes internationales.

Une participation française très active aux travaux internationaux.

La France détient environ 18 % des secrétariats techniques

Pour les consommateurs : aide au choix des produits sûrs et de qualité.

Qualité et sécurité des produits.

Les consommateurs qui achètent des produits fabriqués conformément aux normes sont assurés d'une qualité et d'une sécurité satisfaisantes.

La marque NF : un plus pour le consommateur.

De plus, de nombreux produits — plus de 20 000 à ce jour — bénéficient de la marque NF, marque nationale de conformité aux normes françaises, le plus important certificat de qualification agréé par les pouvoirs publics.

À côté de biens de consommation ou d'équipement domestique (machines à laver le linge ou la vaisselle, cuisinières, réfrigérateurs et congélateurs, appareils de chauffage de l'eau, meubles, casques moto, etc), de nombreux biens industriels et du bâtiment sont également couverts par la marque NF.

La marque NF est attribuée, à la demande des fabricants, aux produits qui, après des essais réalisés par des laboratoires agréés, sont certifiés conformes aux normes. Des contrôles permanents sont ensuite effectués sur les chaînes de fabrication et sur les lieux de vente.

Un étiquetage informatif pour mieux choisir.

Un étiquetage informatif accompagne désormais les produits bénéficiant de la marque NF. Le consommateur a la possibilité de comparer, sur la base de données objectives et rigoureusement contrôlées, les caractéristiques et performances des produits qu'il achète.

de l'ISO, et une proportion comparable de ceux de la CEI. De nombreux pays, notamment des pays en voie de développement, se réfèrent dans la passation de leurs marchés aux normes internationales. D'où l'enjeu pour la France de participer, à travers l'Afnor, à l'établissement de ces normes. C'est en effet le moyen de promouvoir des techniques françaises à travers les normes internationales et d'être informé suffisamment à l'avance de l'orientation des travaux internationaux pour préparer l'industrie française à s'y adapter. Les normes françaises sont souvent en harmonie avec des normes internationales.

Au niveau européen, le Comité Européen de Normalisation (CEN), regroupant 16 pays membres de la Communauté Économique Européenne (CEE) et de l'Association Européenne de Libre Échange (AELE) cherche là où cela apparaît nécessaire, à uniformiser les normes nationales. Son homologue pour l'électricité est le Comité Européen de Normalisation Electrotechnique (CENELEC).

Commissaire à la Normalisation

M. Denis COTON, Directeur de la Qualité et de la Sécurité industrielles au ministère de l'industrie et de la recherche.

30-32 rue Guersant, 75017 Paris - Tél. Paris (1) 574.95.95

**association française de normalisation**

Tour Europe Cedex 7 - 92080 Paris la Défense

Accès : La Défense 2 - Corolles

Tél. 33 - Paris (1) 778.13.26 - Téléc : TLX 611974 F

Conseil d'administration :

Présidents d'honneur : MM. Pierre AILLERET et Ambroise ROUX.

Président : M. George TAYLOR.

Vice-Présidents : MM. Henri DURAND et Victor POMPER.

Membres : MM. AUBERT, AUBIN, AUTESSERRE, BARLET, BARY, BATSCHE, BLACHERE, M^{me} BONHOMME, MM. BRANA, CHAFFOTEAUX, COLLAS, DENIS, FAÏ, GOUBIER, IMBERT, JOSSE, LANUSSE-CROUSSE, LESAVRE, MASCLÉ, PHILIPPE, PRÉVOTES, SAUREL, TRONCHE, M^{me} VERHILLE.

Commissaire du gouvernement : M. Denis COTON.

Contrôleur d'État : M. Jean LORENZO assisté de M^{me} Jacqueline ESCARD.

Direction générale :

Directeur général : M. Bernard VAUCELLE.

Directeur général délégué : M. Jacques CLERC.

Chargé de mission pour les relations et coopérations bilatérales : M. J. RANC, Directeur.

Mission pour le conseil et l'assistance aux pays en voie de développement

Département Administration-Finances : M. D. GÉRONIMI, Directeur.

Service du personnel : M. J. BOUCHÉ, Chef de service.

Direction du développement : M. J. LAURENT, Directeur

- Services : Relations internationales et générales. Recherche et conseil en systèmes d'information

- Divisions : Information-Communication, Formation-Enseignement

- Département Promotion : M. G. de BALATHIER LANTAGE, Directeur.

Division : Édition-Vente

Services : Marketing, Adhérents, Délégations régionales.

- Département Information et assistance aux entreprises : M. A. DURAND, Directeur.

Centre d'information sur les normes et règlements techniques (CINORTECH).

Services : Documentation, Bases de données (NORIANE), Traduction Assistance aux entreprises, NOREX,

Gestion commerciale et financière.

Direction des affaires techniques : M. A. THIARD, Directeur.

- Adjoints : MM. G. CASTAN, A. de CHAUVERON, J.C. COURTIER, P. LEPRETRE, Directeurs, M. DUPONT

- Services : Études générales et prospective, Planification et programmation, Gestion de la qualité, Affaires générales, Bureau consommation.

- Sous-direction Marque NF et qualification des produits : M. L. TRONEL, Sous-directeur.

- Divisions : Métallurgie, Génie industriel, Transport Distribution physique, Informatique secteur tertiaire, Parachimie, Bâtiment travaux publics, Équipement domestique et collectif, Environnement santé normes générales, Chimie combustibles, Agriculture agro-alimentaire forêt, Électricité.

Pour obtenir les normes françaises

Vous voulez savoir ce qui existe

Répertoire des normes

La liste complète des normes françaises, disponible au 1^{er} janvier 1984, est donnée par le « Répertoire des normes par classe » (page 73).

La mise à jour de ce répertoire est assurée mensuellement par « l'Officiel de la normalisation française » encarté dans la revue Enjeux (voir page 27). Une liste des normes annulées en 1983 est donnée à la fin de ce répertoire.

Vous avez besoin d'une norme rapidement

Vente à l'unité

Toutes les normes françaises et les projets de normes sont disponibles sur simple commande.

Service Vente :

afnor
Tour Europe, cedex 7
92080 Paris la Défense
Tél. (1) 778-13-26
Postes 4377 à 4379

Le prix (hors taxe) d'une norme et d'un projet est variable selon son importance : il peut aller de vingt trois à plus de quatre cents francs : des réductions peuvent être appliquées (voir page 3).

L'Afnor diffuse aussi les normes internationales et étrangères (voir page 20).

Vous voulez diffuser les normes

Vente en quantité et copyright

Si vous voulez diffuser largement une norme, pour en doter les différents services de votre entreprise, pour la mettre dans votre catalogue, pour appuyer une action commerciale, vous pouvez bénéficier d'un prix spécial de vente en quantité (avec possibilité sur demande d'une édition spéciale personnalisée).

Vous pouvez aussi demander une autorisation de reproduction de norme moyennant versement d'un droit.

Service Marketing

Poste 4485

Vous souhaitez les normes d'un domaine

Recueils de normes françaises

Ouvrages techniques et pédagogiques

Le catalogue
des recueils de normes
et ouvrages techniques
est disponible deux fois par an.

Afin de présenter les normes sous une forme compacte et pratique (ouvrage broché), l'Afnor édite des recueils spécifiques à un domaine (exemples : « Produits sidérurgiques », « Acoustique », « Matières plastiques »...). Pour des domaines importants, un recueil peut comporter plusieurs tomes.

Plus de 170 titres sont disponibles. La liste en est donnée pages 33 et suivantes. Elle est reprise par grand domaine au début de chaque classe du répertoire. Le prix hors taxes d'un titre varie, selon son importance, entre 120 et 450 F environ, des réductions peuvent être appliquées (voir page 3).

Les ouvrages techniques et pédagogiques sont un complément utile à ces recueils (voir pages 57 et suivantes).

... Pour les avoir de façon régulière

Vous voulez toutes les normes qui paraissent

De multiples possibilités à votre service :

demandez la brochure « Service d'envoi automatique »

Vous désirez une mise à jour constante

Consultez la brochure :

« Abonnement aux normes françaises sur microfiches »

Service d'envoi automatique des normes nouvelles et des projets de normes

Il existe aujourd'hui plus de 12 000 normes françaises et chaque année sont étudiées et publiées quelque 1 000 normes nouvelles ou révisées.

En vous inscrivant au service d'envoi automatique des normes nouvelles, vous recevrez au fur et à mesure de leur publication, toutes les normes nouvelles et/ou les projets de normes sans avoir besoin de les commander (Voir page 18).

Abonnement sur microfiches

Les activités de votre entreprise vous conduisent à avoir besoin de consulter rapidement les normes, et vous souhaitez en disposer sous la forme la mieux adaptée à votre usage. L'Afnor met à votre disposition un service d'abonnement aux normes françaises sur microfiches (Voir page 19).

Pour vous documenter

Vous avez besoin rapidement d'informations

Consultez le service Accueil-Orientation

Postes 4142 et 4145

Vous devez consulter un document normatif

Vous voulez consulter une base de données

Abonnement au service questions-réponses

L'abonnement à ce service vous permet d'obtenir par téléphone les renseignements techniques (français, étrangers ou internationaux) qu'il vous faut concernant vos fabrications, une sous-traitance, une réponse à un appel d'offre ... (Voir page 22).

Bibliothèque de l'Afnor

La bibliothèque de l'Afnor dispose de près de 400 000 documents normatifs : normes françaises, internationales, étrangères (de quelque 80 pays), réglementation technique française et européenne... (Voir page 22).

Noriane

Cette base de données, appelée Noriane, comprenait fin 1983 plus de 36 000 références de normes et projets français, règlements techniques, normes internationales, spécifications professionnelles ... (Voir page 23).

Pour faciliter vos exportations

Vous travaillez avec l'étranger

Il existe aujourd'hui plus de 12 000 normes françaises et chaque année sont étudiées et publiées quelques 1 000 normes nouvelles ou révisées.

En vous inscrivant au service d'envoi automatique des normes nouvelles, vous recevrez au fur et à mesure de leur publication toutes les normes nouvelles et ou les révisions de normes sans avoir besoin de nous commander (Voir page 18).

Vous désirez une assistance technique

Consultez le Secrétariat Central
Norex - Postes 4421 - 4422

Vous souhaitez une traduction

Service des normes étrangères et internationales

L'Afnor peut vous procurer simplement et rapidement tout document étranger grâce à ses accords avec de nombreux instituts de normalisation.

Pour les documents non disponibles sur stock, un service rapide normes étrangères permet d'obtenir immédiatement la photocopie du texte souhaité (Voir page 20).

Système Norex

Pour répondre aux préoccupations des entreprises qui veulent développer leurs exportations, les ingénieurs-conseils du service Norex de l'Afnor vous apportent une aide personnalisée adaptée à vos besoins et à la taille de votre entreprise (Voir page 24).

Traduction de normes

Plus de 2 000 normes françaises sont traduites en anglais. Plusieurs centaines de normes étrangères traduites en français sont actuellement disponibles.

Des traductions peuvent être effectuées sur demande (Voir page 22).

Pour profiter de la normalisation

Vous voulez bénéficier d'avantages

L'abonnement à ce service vous permet d'obtenir par téléphone les renseignements techniques (français, étrangers ou internationaux) qu'il vous faut concernant vos fabrications, une sous-traitance, une réponse à un appel d'offre (Voir page 23).

Vous désirez connaître l'actualité de la normalisation

La Bibliothèque de l'Afnor dispose de plus de 400 000 documents normatifs : normes françaises, internationales, étrangères, les quelques 80 pays, réglementation technique française.

Vous souhaitez acquérir un savoir-faire

Renseignez-vous sur les stages
Postes 4462 et 4457

Cette base de données, appelée Normbase, comprend fin 1983 plus de 38 000 références de normes et points techniques réglementaires techniques, normes internationales, spécifications professionnelles (Voir page 23).

Vous voulez estampiller vos produits

Vous désirez connaître les produits estampillés

Adhésion

L'Afnor est une association privée régie par la loi de 1901 et reconnue d'utilité publique.

Elle est constituée de membres adhérents (Voir page 26).

Enjeux

La revue mensuelle : Enjeux, vous dévoile l'actualité de la normalisation, les hommes, les normes, les faits du mois (voir page 27).

Colloques, stages de formation

L'Afnor organise des colloques et stages de formation vous permettant de mieux connaître un domaine, d'avoir des informations précises et actuelles, de rencontrer experts, professionnels, représentants d'organismes économiques, pouvoirs publics (Voir page 28).

La marque NF

La marque NF constitue pour un produit le système national de certification de conformité aux normes.

Vous pouvez demander que vos produits bénéficient d'une marque NF ; il existe 80 familles de produits, tant industriels que grand public (Voir page 29).

Collections de normes mises à la disposition du public par le réseau national de promotion des normes

PARIS

Afnor

Service Documentation - Tour Europe - Cedex 7
92080 Paris la Défense
Tél. 778 13 26

Conservatoire National des Arts et Métiers

Bibliothèque - 292, rue Saint Martin
75141 - Paris Cedex 03
Tél. (1) 271 24 14

ABBEVILLE

CCI Abbeville - 30, rue Lesueur - BP 13
80101 Abbeville
Tél. (22) 24 24 71

BESANCON

ARIST Franche-Comté
CRCI - 30, avenue Carnot
25042 Besançon Cedex
Tél. (81) 80 41 11

BORDEAUX

Délégation régionale de l'Afnor
Les jardins de Gambetta - Tour 3 -
74, rue Georges Bonnac
33000 Bordeaux
Tél. (56) 96 60 25

CAEN

ARIST Basse Normandie
CRCI Hotel Consulaire
41, boulevard Maréchal Leclerc
14037 Caen Cedex
Tél. (31) 85 49 68 - 85 44 01

Centre Régional de documentation pédagogique

21, rue du Moulin au Roy
14000 Caen
Tél. (31) 93 08 60

CLERMONT-FERRAND

ARIST Auvergne
CRCI - Aéroport de Clermont-Ferrand-Aulnat
BP 25
63510 Aulnat
Tél. (73) 91 81 81

CLUSES

C.T.DEC (Centre Technique de l'Industrie du Décolletage)
Z.I. des Grands-Prés - BP 65
74301 Cluses Cedex
Tél. (50) 98 20 44

DIJON

ARIST Bourgogne
CRCI - 68, rue Chevreul - BP 209
21006 Dijon Cedex
Tél. (80) 67 33 25

LILLE

Délégation régionale de l'Afnor
19, rue des Ponts-de-Comines
59042 Lille Cedex
Tél. (20) 06 29 31

ARIST Nord-Pas-de-Calais

77, rue Nationale
59800 Lille
Tél. (20) 57 60 77

LIMOGES

ARIST Limousin-Poitou-Charentes Antenne de Limoges
14 bis, boulevard Carnot
87000 Limoges
Tél. (55) 79 10 68

LYON

Délégation régionale de l'Afnor
2, boulevard Vivier Merle (angle 174, cours La Fayette)
69003 Lyon
Tél. (7) 860 68 02

MARSEILLE

Délégation régionale de l'Afnor
35, Boulevard Edouard Herriot (entrée avenue Gabrielle)
13008 Marseille
Tél. (91) 77 91 43

MELUN

ARIST Ile-de-France - Antenne de Melun
42, rue Bancel
77007 Melun Cedex
Tél. (6) 452 45 01

MONTPELLIER

ARIST Languedoc-Rousillon
CRCI Résidence les Tonnelles
131, avenue de Lodève - BP 6076 - Saint Clément
34030 Montpellier Cedex
Tél. (67) 75 75 49

NANCY

Délégation régionale de l'Afnor
26 bis, rue Sainte Catherine
54000 Nancy
Tél. (8) 332 95 34

Collections de normes mises à la disposition du public par le réseau national de promotion des normes

NANTES

Délégation régionale de l'Afnor
29, quai de Versailles
44000 Nantes
Tél. (40) 47 43 00

ORLEANS

ARIST-CERIST Centre
CRCI - 6, rue Pierre et Marie Curie
45140 Saint Jean de la Ruelle
Tél. (38) 43 19 90

POITIERS

ARIST Limousin-Poitou-Charentes - Antenne de Poitiers
51, Grand'Rue
86000 Poitiers
Tél. (49) 88 86 66

PONTOISE

ARIST Ile-de-France Antenne de Pontoise
32-34, rue de Rouen
95300 Pontoise
Tél. (3) 031 93 44

RENNES

ARIST Bretagne
201 C, avenue Patton
35000 Rennes
Tél. (99) 33 31 49

ROUEN

ARIST Haute-Normandie
CRCI - Palais des Consuls
Quai de la Bourse - BP 641
76007 Rouen Cedex
Tél. (35) 88 44 42

SAINT-ETIENNE

CETIM (Centre Technique des Industries Mécaniques)
10, rue Barrouin
42029 Saint-Etienne
Tél. (77) 74 45 55

STRASBOURG - MULHOUSE

CRCI d'Alsace - 10, place Gutenberg
67081 Strasbourg Cedex
Tél. (88) 22 28 68

- Antenne Strasbourg

CCI - 10, place Gutenberg
67081 Strasbourg Cedex
Tél. (88) 32 12 55

- Antenne Mulhouse

CCI - 8, rue du 17 Novembre - BP 1088
68051 Mulhouse Cedex
Tél. (89) 46 01 14

TOULOUSE

ARIST Midi-Pyrénées

CRCI - 5, rue Dieudonné-Costes
Parc Aéroportuaire de Toulouse-Blagnac - BP 32
31700 Blagnac
Tél. (61) 71 11 71

Centre régional de documentation pédagogique

Bibliothèque - 3, rue Roquelaine
31069 Toulouse Cedex
Tél. (61) 62 54 54

AUTRES CENTRES ASSOCIÉS

NANTES

CIDETEC-CRCI (Collection à la D.R.)
29, quai de Versailles - BP 1100
44000 Nantes
Tél. (40) 48 64 09

LYON

ARIST (Collection à la D.R.)
18, rue du Bât d'Argent
69001 Lyon

BESANCON

CETIM, CETEHOR (collection à l'ARIST)
39, avenue de l'Observatoire - BP 1145
25003 Besançon Cedex
Tél. (81) 50 38 88

ÉTRANGER

ACCRA, ALGER, AMMAN, ANKARA, ASUNCION, ATHENES, BAGDAD, ANGKOK, BARCELONE, BEIJING, BELGRADE, BERLIN, BEYROUTH, BOGOTA, BRUXELLES, BUCAREST, BUDAPEST, BUENOS AIRES, CARACAS, COLOMBO, DAKAR, DAMAS, DELFT, DJAKARTA, DUBLIN, GENEVE, GUATEMALA, HELLERUP, HELSINKI, KARACHI, LA HAVANE, LE CAIRE, LIMA, LISBONNE, MANILLE, MADRID, MEXICO, MILAN, MILTONKEYNES, MISSISSAUGA, MONTEVIDEO, MONTREAL, MOSCOU, NEWDELHI, NEW-YORK, NICOSIE, OSLO, PRAGUE, PRETORIA, PYONGYANG, QUEBEC, QUITO, RABAT, RANGOON, REDUIT, RIO DE JANEIRO, RIYAD, SAINT MICHAEL, SAN JOSE, SANTIAGO, SELANGOR, SEOUL, SIDNEY, SINGAPOUR, SOFIA, STOCKHOLM, TAIPEH, TEHERAN, TEL AVIV, TIRANA, TOKYO, TRIPOLI, TUNIS, VARSOVIE, VIENNE, WELLINGTON, ZURICH.